



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard

Règlement 2024-12-13

RÈGLEMENT POUR PROCÉDER À L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIF ET SPORTIF, À L'AMÉNAGEMENT DU PARC INTERGÉNÉRATIONNEL GEORGETTE-BARIL AINSI QUE LES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES Y AFFÉRENTS ET DÉCRÉTANT À CES FINS UN EMPRUNT DE 214 328,00 \$ POUR LE PAIEMENT DES COÛTS QUI Y SONT RATTACHÉS

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, madame Amélie Hardy Demers, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE Monsieur Jean-Marie Dionne donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance du conseil qu'il soit proposé pour adoption, avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal du Québec, le règlement #2024-12-13 décrétant un règlement d'emprunt pour procéder à l'achat d'équipements récréatif et sportifs, à l'aménagement du parc intergénérationnel Georgette-Baril ainsi que les services professionnels et techniques y afférents et décrétant à ces fins un emprunt de 214 328,00 \$ pour le paiement des coûts qui y sont rattachés.

La directrice générale et greffière-trésorière présente et dépose le projet de règlement. Celui-ci est également disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

DONNÉ À SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD (QUÉBEC) CE 10 DÉCEMBRE 2024.

Amélie Hardy Demers

Directrice générale et greffière-trésorière

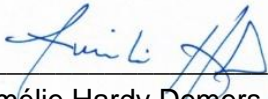
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard, MRC de Bécancour certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat l'avis public portant sur le [règlement #2024-12-13 décrétant un règlement d'emprunt pour procéder à l'achat d'équipements récréatif et sportifs, à l'aménagement du parc intergénérationnel Georgette-Baril ainsi que les services professionnels et techniques y afférents et décrétant à ces fins un emprunt de 214 328,00 \$ pour le paiement des coûts qui y sont rattachés], à chacun des endroits suivants :

- Site Internet de la municipalité (stececiledelevrard.com)
- Babillard du bureau municipal (219, rue principale à Sainte-Cécile-de-Lévrard)

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Cécile-de-Lévrard ce 10 décembre 2024.



Amélie Hardy Demers
Directrice générale et greffière-trésorière